



**PROCES VERBAL
N° 45/CNCMP/2012**

L'an deux mille douze et le mardi 27 novembre, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son Président.

Etaient présents :

- Mohamed Abdallahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim , Membre du CP

Etait absent :

- Abderrahmane Abdoul, représentant le contrôle financier

L'ordre du jour comportait les points suivants :

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

1°-Examen de la lettre N°0267/CPMP/SR reçue le 20 Novembre 2012 demandant la l'approbation du rapport d'évaluation relatif aux travaux de construction de deux fermes pilotes d'insémination artificielle dans les localités de Mahmoudha au Hodh El Charghui et de Kankossa dans l'Assaba.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve le rapport d'évaluation relatif aux travaux de construction de deux fermes pilotes d'insémination artificielle dans les localités de Mahmoudha au Hodh El Charghui et de Kankossa dans l'Assaba.

2°-Examen de la lettre N°268/CPMP/SR reçue le 20 Novembre 2012 demandant l'approbation d'un DAON relatif à la fourniture et la pose de matériels de clôtures et accessoires dans les Wilayas du Hodh El Charghui, du Hodh El Gharbi et du Taganet/Programme complémentaire..

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve ledit DAON.

3°-Examen de la lettre N°275CPMP/SR reçue le 26 Novembre 2012 demandant l'approbation de la Demande de Propositions(DP) relative à la réalisation d'études d'avant projet détaillé(APD) de cinq(5) barrages dans les Willayas du Hodh El Gharbi, de Gorgol et du Guidimakha.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve la DP sous réserves prendre en considération les observations de la CNCMP et de lui faire parvenir une copie de la DP corrigée avant son lancement.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

4°-Examen de la lettre N°234/CPM/SI reçue le 15 Novembre 2012, demandant la non-objection sur le rapport d'analyse des offres techniques et financières relatives aux travaux de construction de 600 logements à Zouérate

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP n'a pas d'objection sur les résultats d'évaluation des offres reçues dans le cadre du programme de construction de 600 logements à Zouerate et autorise l'attribution des marchés comme suit :

1) Programme Etat (300 logements) :

Lot	Attributaire	Montant en Ouguiya TTC	Délais d'exécution
1	Ets MEIMA	248 986 044	18 mois
2	Gpt Sahel/VETH/TBC	344 022 233	18 mois
3	Gpt Sahel/VETH/TBC	364 283 578	18 mois
4	SMC TD	337 977 200	18 mois
5	ELIF	370 561 850	18 mois
6	GAT Sarl	244 184 468	18 mois
7	Gpt SOC/EMAV/EMC/EMVS	275 426 775	18 mois
8	SOBRU	166 379 624	18 mois

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

2) Programme SNIM-SEM (300 logements) :

Lot	Attributaire	Montant en Ouguiya TTC	Délais d'exécution
1	Gpt GBTP/APREST	339 705 258	18 mois
2	Gpt Sahel/VETH/TBC	478 614 886	18 mois
3	Gpt EMS/SNGC-RA	546 008 136	18 mois
4	BIS TP	456 741 394	18 mois
5	DID	425 529 744	18 mois
6	SEB TP	379 359 028	18 mois
7	MAJID	365 374 598	18 mois
8	Ets CHOUROUK	398 258 415	18 mois
9	Gpt EMS/SNGC-RA	428 581 245	18 mois
10	Gpt GBTP/APREST	408 845 039	18 mois

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS SOCIAUX

5°/-*Examen* de la lettre N°488/CPMSS reçue le 15 Novembre 2012, demandant la l'approbation du rapport d'évaluation des propositions techniques relatives à l'Assistance Technique aux Structures, MDEFPNT, ARE et l'APAUS, pour déterminer les principes et les démarches pour la mise en œuvre d'un accès ouvert au backbone national.

Décision :

Les informations fournies ne permettent pas à la Commission d'approuver ce rapport d'évaluation des offres techniques.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

6°/-*Examen* de la lettre N°245/CMSSBIE reçue le 04 Novembre 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des propositions relatives à la sélection d'un ingénieur conseil pour assistance au partenariat Public/Privé dans le segment « Stockage des hydrocarbures raffinés ».

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve ledit rapport sous réserves de l'accord du bailleur de fonds.

7°/-*Examen* de la lettre N°248/CMSSBIE reçue le 08 Novembre 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des propositions technique pour une mission de prestation intellectuelle en vue de la mise en œuvre du volet assainissement familial par l'approche ATPC dans 300 localités de l'Assaba, du Hodh Charghi et du Gorgol.

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve le rapport d'évaluation des propositions techniques sous réserves de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DIRECTION DES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

8°-Examen de la lettre N°353/CPMSACC reçue le 20 Novembre 2012, demandant l'autorisation et l'approbation d'un appel d'offres restreint pour l'acquisition des équipements de réception satellite TVRO

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve et autorise ledit DAOR sous réserves prendre en considération les observations de la CNCMP et de lui faire parvenir une copie du DAO corrigé.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE L'ANADER

9°-Examen de la lettre N°00004/CPMP/ANADER reçue le 20 Novembre 2012, demandant l'approbation du projet de Marché de construction de la centrale Solaire de TERMESSA, DAO 001/2012 de l'ANADER.

Décision :

Les éléments fournis, ne permettent pas à la Commission d'approuver le projet de marché soumis.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

10°-Examen de la lettre N°197/CPMPSSOUV reçue le 22 Novembre 2012, demandant la non objection sur la décision de report de la date limite de dépôt des offres pour la fourniture clé en main d'une usine de lait à Néma et 3 centres de collecte sur financement Etat.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission n'a pas d'objection sur la décision de report de la date limite de dépôt des offres pour la fourniture clé en main d'une usine de lait à Néma et 3 centres de collecte sur financement Etat.

11°-Examen de la lettre N°190/CPMPSSOUV reçue le 22 Novembre 2012, demandant la non objection sur la décision d'attribution provisoire du marché relatif à l'acquisition de matériel agricole destiné au renforcement des unités de sécurité alimentaire de Lexeiba, Niabina et Soudoud.

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

Décision :

Les informations fournies ne permettent pas à la Commission d'approuver le rapport d'évaluation car la phase qualification prévue dans le DAO n'a pas été prise en considération.

12 - Examen de la lettre N°195/CPMPSSOUV reçue le 19 Novembre 2012, demandant l'approbation de la décision rendant infructueux le dossier d'appel d'offres relatif à la fourniture de 1382 vaches et autorisant son relancement.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission n'a pas d'objection sur la décision rendant infructueux le dossier d'appel d'offres relatif à la fourniture de 1382 vaches et autorisant son relancement.

13 - Examen de la lettre N°201/CPMPSSOUV reçue le 27 Novembre 2012, demandant l'autorisation de relancer le dossier d'appel d'offres relatif à l'acquisition d'un lot de matériel de chantier composé de 5 camions bennes, d'un camion grue et de chargeurs au profit du parc administratif de l'Etat.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission n'a pas d'objection au lancement dudit DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LA DIRECTION DES PROJETS EDUCATION - FORMATION

14°-Examen de la lettre N°0010/CPM/DPEF reçue le 21 Novembre 2012, demandant l'approbation d'un DAOI relatif à l'acquisition d'équipements spécifiques destinés aux établissements de l'enseignement technique et professionnel.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve le DAOI sous réserves de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

15°-Examen de la lettre N°237/CPMPSI reçue le 15 Novembre 2012, demandant la non objection sur le dossier de pré-qualification relatif à la construction de deux immeubles R+10 à Nouakchott.

15

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve le dossier de pré-qualification.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

16^o-Examen de la lettre N°272/CPMP/SR reçue le 25 Novembre 2012, demandant l'approbation des PPM réactualisés suivants :

- Direction de l'Agriculture (DA/MDR) ;
- PDIAIM ;
- CNRADA

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve lesdits plans de passation des marchés actualisés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15H 30, le jour, mois et an que dessus.

Le Président de la CNCMP

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les Membres

Mohamed Abdallahi Ould ZEINE

Brahim Ould HAMED

Yacoub Ould HAIBELTY

CIRE Amadou

Raifa Mint KASSIM